

Septembre 2017

Édition spéciale - Le Comité d'interprétation des normes du Canada

- Nouvel examen public
- Rapport de l'examen public de juillet 2017
- Appel de nominations
- Une entrevue avec Rochelle Eisen, la Présidente du Comité d'interprétation des normes (CIN)

...et la Semaine bio!

Nouvel examen public

Les questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique sont énoncées ci-dessous.

- ❖ Existe-t-il une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur du poulailler (par exemple, une différence de 2°C) qui permettrait aux opérateurs de confiner les oiseaux à l'intérieur?
- ❖ Les animaux d'élevage peuvent-ils être nourris de résidus d'aliments biologiques contenant 95% ou plus d'ingrédients biologiques?
- ❖ Les granulés de carton peuvent-ils être utilisés comme combustible pour l'évaporateur en production de sirop d'érable?
- ❖ Les paillis biodégradables peuvent-ils contenir des substances listées dans les tableaux 4.2 et 4.3 des LSP?

...et plusieurs autres questions.

Les réponses proposées à ces questions sont publiées sur [le site Web de la FBC](#) pour une période de 30 jours aux fins d'examen et de commentaires. Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être soumis à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca

Rapport de la l'examen public de juillet 2017

Le CIN a analysé les commentaires reçus au cours du dernier examen public tenu en juillet 2017. [Cliquez ici](#) pour le rapport du CIN.

Comité d'interprétation des normes biologiques

Mises en nominations

Vous voulez rejoindre le Comité d'interprétation des normes? Ou bien, vous connaissez un exploitant qui connaît bien la norme et qui saurait répondre aux questions posées par les opérateurs?

Vous aimez la production biologique et désirez faire partie de l'équipe qui interprète la Norme biologique canadienne (NBC) afin d'aider les opérateurs se conformer à la NBC?

La FBC attend toutes les bonnes candidatures!

Le Comité d'interprétation des normes du Canada (CIN) est un organisme consultatif créé pour seconder [le Bureau Bio-Canada](#) dans la tâche de l'interprétation de la Norme biologique canadienne (CAN/CGSB 32.310 et CAN/CGSB 32.311), et permettre d'appliquer les règles avec constance pour tous les opérateurs certifiés par des organismes de certification différents.

Suivant le Cadre de référence du CIN, qui définit la fonction du comité de même que les critères et le processus de sélection de ses membres, les mandats de deux membres du CIN prendront fin en novembre 2014, soit les mandats de Jean Duval et Janine Gibson.

Vous êtes invité à mettre en nomination deux candidats.

Chaque candidature doit être accompagnée d'un résumé des compétences du candidat; les candidats éligibles doivent :

- Être des exploitants ou intervenants respectés par leurs collègues et réputés pour leur implication sincère dans le secteur biologique canadien;
- Posséder une vaste connaissance ou expérience en étant :
 - o Membres du Comité sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada, ou
 - o des exploitants expérimentés dans le développement des normes qui possèdent une expertise technique dans au moins l'un des aspects de la production biologique, ou
 - o des exploitants détenant une expérience dans la conception de tout autre type de normes.

Les membres sortants, Jean Duval et Janine Gibson, ne peuvent pas être réélus : ils ont complété trois consécutifs au sein du CIN, suivant le Cadre de référence du CIN, ils doivent se retirer au moins un an avant d'être à nouveau sélectionnés.

Les autres membres du Comité d'interprétation des normes sont Rochelle Eisen, Kelly Monaghan, Amy Kremen, François Labelle, Rob Wallbridge.

Nous acceptons les candidatures jusqu'au 3 novembre 2017.

Les mises en candidature pour le CIN doivent être acheminées à la FBC : info@organicfederation.ca. Veuillez communiquer avec la FBC si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir de plus amples informations-
info@organicfederation.ca 514-488-6192

Un remerciement tout spécial à Jean Duval et Janine Gibson!

Les mandats de Jean et Janine au sein du CIN prendront fin en décembre 2017.



Ils ont participé aux travaux du CIN avec constance et dévouement depuis 2009 afin de clarifier la NBC et aider les opérateurs à l'appliquer avec rigueur!

Le secteur biologique canadien et le CIN les remercient chaleureusement!

Une entrevue avec Rochelle Eisen, la Présidente du CIN

Rochelle Eisen vit en Colombie-Britannique, mais sa réputation outrepassé les frontières de la C.-B., car elle est impliquée depuis plus de 25 ans dans le secteur biologique canadien.

En plus d'être la Présidente de Cultivons Biologique Canada (Canadian Organic Growers), elle dirige le CIN avec rigueur et passion depuis deux ans et raconte, dans l'entrevue qui suit, les défis de sa présidence.



Rochelle, vous êtes la présidente du Comité d'interprétation des normes depuis bientôt deux ans. Pouvez-vous nous rappeler les principales responsabilités liées à cette fonction?

J'ai la responsabilité de présider nos réunions, proposer et rédiger une réponse aux questions, assurer l'impartialité et la rigueur du processus de l'interprétation et encourager notre équipe travaillante!

Le nombre de questions soumises au CIN a atteint 360. Êtes-vous surprise de ce grand nombre de questions? 360 depuis 2009; cela représente 33 questions par année. Ça ne semble pas si impressionnant vu sous cet angle. Cependant, les questions sont de plus en plus complexes, les questions plus simples étant déjà résolues. Certaines sont si 'techniques' qu'elles nous surprennent. Certaines questions récentes concernent des nouvelles technologies qui ne sont pas considérées par la norme – ces approches n'étaient même pas existantes lorsque la norme a été écrite. Le CIN ne peut donc pas interpréter la norme pour approuver ces nouvelles technologies, mais nous pouvons demander à ceux qui posent ces questions de préparer et soumettre une demande de modification qui sera analysée lors de la prochaine révision de la norme.

Comment le CIN traite-t-il les questions très techniques?

Le CIN possède une grande expertise, de même que l'historique de la norme. Nous pouvons aussi, au besoin, consulter des experts de l'industrie, des chercheurs, des scientifiques et faire des recherches afin de mieux comprendre le problème avant de rédiger notre interprétation. Parfois nous contactons le demandeur, qui est souvent un expert dans son domaine respectif, afin de décortiquer la question au niveau requis pour en évaluer la conformité.

Il est de notoriété publique que ça prend beaucoup de temps avant que les questions soumises soient interprétées et finalisées.

Quelles sont les mesures que le CIN applique pour accélérer le processus d'interprétation?

Nous nous rencontrons deux fois par mois pour suivre la cadence et avons réduit la longueur de la consultation publique de 60 à 30 jours. Ces deux mesures ont accéléré notre processus d'interprétation et c'est bénéfique pour le secteur. Nous détectons plus efficacement les questions qui ne sont pas de notre ressort. Par exemple, les questions d'ordre réglementaire sont redirigées vers l'ACIA et, tel que susmentionné, il y a des questions que la norme actuelle ne traite pas. Nous avisons donc le demandeur de soumettre une demande de modification lors du prochain processus de révision. Nous avons aussi la chance de nous appuyer sur les 360 questions et réponses précédentes pour nous aider à répondre aux nouvelles questions.

Quelles sont vos relations avec le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada (CT)?

Jusqu'à maintenant, tous les membres du CIN ont été des membres du CT. Cela nous a bien servi, car les membres du CT se souviennent le plus souvent du raisonnement qui sous-tend la rédaction de la norme et sont familiers avec l'argumentaire des membres des groupes de travail qui ont proposé le libellé de la norme. De plus, lorsque les questions soumises au CIN révèlent une contradiction involontaire ou un manqué de clarté de la norme, le CIN compile ces questions et en fourbit l'argumentaire en vue des prochains travaux de révision de la norme, lorsque des améliorations pourront être apportées au texte, ou bien là où les lacunes pourront être comblées pour améliorer la clarté. J'espère que cela accélérera la révision de ces sections par le CT.

La Norme biologique canadienne révisée a été publiée en novembre 2015. Comment avez-vous mis à jour les interprétations affectées par la révision de la norme?

Ce fut tout un défi car chaque question devait être réévaluée. Nous devions d'abord établir si les révisions rendaient certaines questions et réponses redondantes. Pour celles qui restaient, nous devions vérifier si l'interprétation demeurait valide ou devait être revue. Enfin, nous devions vérifier que les références demeuraient valides au niveau du texte révisé.

J'aimerais aussi mentionner que périodiquement, nous révisons un groupe de questions et réponses finales pour nous assurer que les nouvelles réponses ne contredisent pas les réponses finales. Par exemple, au cours du second semestre de 2016, nous avons réexaminé toutes les questions et réponses relatives à l'apiculture afin de vérifier si la terminologie était cohérente (p.ex. rucher et ruche) et assurer que toutes les réponses soient conformes à la même logique. Ce fut un travail exigeant.

Quel est le message que vous aimeriez partager avec l'industrie?

Nous comprenons que certains utilisateurs de la norme puissent désapprouver nos interprétations sur un sujet donné. Faire des erreurs est humain; et le CIN est composé de simples humains.

la Semaine Bio c'est la semaine des récoltes!



Martin LeMoine, président de [Fruit d'Or](#),
leader mondial de la production et de la transformation de canneberges biologiques,
célèbre l'abondance de la production de canneberges biologiques

[Célébrons l'abondance!](#)